

Interpellation pour le renouvellement de la convention avec l'Elastique Citrique

Certains ont dit et écrit que l'on vote avec notre portemonnaie. Ont-ils raison ? Peut-être. Mais en cette période de réduction budgétaire, peut-être n'avons nous pas entièrement tort ?

Ainsi, la volonté de la Municipalité de nous présenter un préavis unique de soutien à trois associations culturelles différentes (voire 4 avec les réserves au service de la culture) n'a pas permis à la majorité de notre conseil d'avoir le choixet nous a poussé à tout refuser en bloc.

L'information relative au non renouvellement par la Municipalité de la convention avec l'Elastique citrique n'a pas arrangé les choses dans la clarté des débats avant le vote. Et nous sommes certains que c'est ce qui s'est passé lors du refus de cet aide à cette institution qui va fêter ces 25 ans d'existence.

Alors même que nous vivons une période plus que difficile financièrement, il est clair que toutes les dépenses doivent être regardées avec grande attention. Toutefois, dans ce cas précis, il s'agit d'un investissement pour le futur de nos jeunes. L'Elastique citrique faisant partie intégrante de la vie culturelle et associative nyonnaise.

Chaque année, plus d'un millier d'enfants et d'adultes fréquentent l'école entre les cours et les stages qui y sont dispensés. Ce lieu de formation ne devrait pas perdre ce soutien de la ville. Même si cela n'empêchera pas ladite institution de rechercher des fonds privés en compléments de l'aide communale. Ceci dit, on devrait plutôt se poser la question si la totalité des subsides devraient être imputés sur le compte de la culture ou si une partie devrait aussi être imputée au compte du sport ou au service de l'enfance (SELOC).

Nous demandons surtout à la Municipalité de renouveler cette convention avec l'Elastique Citrique et de tenir informé le conseil de la finalité de cette demande.

Maurice Frei (PLR)

Luciano De Garrini (PLR)

22.10.2018